



Association des résidents du lac Aylmer

C.P. 5015 ~ Disraeli (Québec) G0N
info@lacaylmer.org

Lavage des embarcations au lac Aylmer

7 avril 2021

Depuis plusieurs années, l'ARLA préconise un système de lavage d'embarcations au lac Aylmer. En février 2019, l'ARLA a présenté un premier projet de lavage aux maires et mairesses lors d'une rencontre des municipalités riveraines. Des projets de lavage d'embarcations révisés par l'ARLA ont été présentés en octobre 2019 et finalement, en octobre 2020.

L'ARLA est heureuse d'apprendre que les municipalités riveraines, maintenant regroupées au sein de la Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer, ont accepté d'étudier la faisabilité d'un système de lavage des embarcations. Une personne-ressource, madame Marie-Christine Picard, a été mandatée pour accompagner la Table de concertation dans cette démarche. Elle a d'ailleurs déjà rencontré chacun des conseils municipaux ainsi que des membres de l'exécutif de l'ARLA. Marie-Christine Picard soutient également les municipalités riveraines du lac Mégantic dans la mise en place d'un système de lavage de bateaux à cet endroit.

Pourquoi doit-on mettre en place un système de lavage d'embarcations au lac Aylmer?

Comme bien des lacs au Québec et dans l'ensemble du Canada, l'apparition d'espèces exotiques envahissantes est de plus en plus inquiétante. Pour le moment, les plantes exotiques envahissantes (PEE), comme le myriophylle à épis, peuvent causer une détérioration rapide de la santé d'un lac. Les PEE sont principalement transportées d'un plan d'eau (déjà infesté) par les embarcations et leurs remorques vers d'autres lacs.

En 2017, un inventaire de plantes exotiques envahissantes effectué par le RAPPEL concluait que le myriophylle à épis n'était pas une menace au lac Aylmer. En 2020, la situation a changé et les Sentinelles de l'ARLA ainsi que le RAPPEL ont découvert une colonie de myriophylles à épis très intense dans la baie de Disraeli, près de la Marina, qui ne pouvait être arrachée manuellement.

Afin de se prémunir contre ce fléau, l'ARLA considère qu'il est important de contrôler les embarcations qui proviennent d'autres plans d'eau avant de leur permettre d'être mouillées au lac Aylmer. Ce contrôle comprend le lavage et l'inspection. Cela requiert des barrières (guérites) aux descentes de bateaux. Un tarif raisonnable est de mise pour le lavage et l'accès. Les résidents du bassin versant devraient avoir accès au lac avec un laissez-passer saisonnier pour un tarif modique.

Robert Mitchell
Président